

(suite de la note 4 de la page précédente)

comprendre que nos confrères américains disposaient de 6 « cassetins au diable » ? Au moins, ça leur laissait une bonne marge de manœuvre ! Cela dit, si je peux comprendre le bricolage des typographes français – nous le verrons, certains parlent même de difficultés techniques – j'avoue être très surpris par la façon de faire des Anglais. Pourquoi n'ont-ils jamais songé à graver les caractères correspondants ? S'ils l'avaient fait, il est fort probable que le « poids » des guillemets n'aurait pas été le même que celui de l'apostrophe, et leur position n'aurait sans doute pas été la même non plus. Les nouvelles technologies les obligeront toutefois à créer un signe spécial pour leur guillemet ouvrant. Sans plus de recherche, c'est l'apostrophe et non plus la virgule qui servira de modèle.

1. Je trouve ce terme un peu fort, pour ne pas dire inapproprié : à quel moment apparaissent les notions de chute, de dérouté, etc. ?

2. Pour tirer l'épée, pas de problème. Mais pour bénir... Peut-être quand on les cite... Reconnaissons toutefois que les auteurs de cette étude sur le guillemetage sont plus tolérants que bien des confrères : – GUÉRY Louis (*Dictionnaire...*, p. 104) : « En typographie, il existe deux sortes de guillemets : les guillemets français, qui ont la forme de chevrons ». Ce sont eux qui, dans la typographie française, doivent être utilisés. Sauf dans quelques cas particuliers où l'on doit avoir recours aux autres guillemets ; les guillemets anglais, en forme de double apostrophe, inversée ou non “ ”, trop souvent utilisés à tort à la place des guillemets français. » Pourquoi à tort ?...

– JACQUENOD Raymond, (*La ponctuation maîtrisée*, p. 197) : « Les guillemets français sont plus précis que les guillemets anglais ; en effet, ils montrent bien si l'on se trouve au début de l'élément mis entre guillemets (guillemets ouvrants : « ») ou à la fin (guillemets fermants »). » Ce sont les Anglais... qui vont être content ! – *Le Grand Dictionnaire Larousse* du XIX^e siècle : « Les Anglais remplacent les guillemets par deux virgules retournées. La méthode française nous paraît préférable et plus élégante. »

Argot typo : guillemets anglais ouvrant et fermant. ”

Argot PAO : guillemets courbes. ”

J'ai pratiqué, enseigné... la publication assistée par ordinateur pratiquement dès son origine (1985), je n'ai jamais entendu quel qu'un nommer les guillemets anglais : « guillemets courbes ». Mes confrères non plus. S'agit-il, là encore, d'un besoin viscéral de ne pas « mélanger les torchons et les serviettes » ? De se singulariser ?

PostScript : *quotedblleft* et *quotedblright*. ”

Unicode : 201C guillemet-apostrophe double culbuté (*double turned comma quotation mark*) et 201D guillemet-apostrophe double (*double comma quotation mark*). ”

La terminologie française montre bien qu'en informatique le guillemet anglais ouvrant s'obtient à partir de deux apostrophes retournées (culbutées¹, si vous préférez), et non de deux virgules retournées ou culbutées, comme le montrent les exemples de la page 17 (notes 2 et 3) et la planche hors-texte de la page 18. La terminologie anglaise et américaine est fautive : *comma* se traduit par « virgule », non par « apostrophe » (c'est le même terme en français et en anglais). Nos amis d'outre-Manche et d'outre-Atlantique gagneraient à revoir leur vocabulaire.

Utilisation : utilisation standard dans la composition française courante, comme guillemets de second rang, à l'intérieur de guillemets français (citation dans une citation). Utilisés aussi quand les guillemets français d'une police ont un œil qui nous est désagréable (trop grand et maigre, ou trop petit et empâté), et, dans la titraille en presse, parce que les guillemets français avec leur espace « chassent » trop dans les petites justifs (c'est une des licences que la presse s'accorde à elle-même, et que nous décrivons sans la bénir !). Aujourd'hui, ces guillemets, bien qu'anglais, ne « passent » pas en télématique : attention au courrier électronique et au transcodage PAO vers HTML. ”

Je l'ai déjà dit, les typographes français ne connaissent que deux sortes de guillemets : « » et “ ”. Il est donc naturel que les guillemets anglais soient utilisés comme guillemets de second rang. Curieusement, ils peuvent remplacer les guillemets français lorsque l'œil de ces derniers n'est pas conforme au(x) canon(s) de l'esthétique ! (Dans la deuxième partie de cette étude, je montrerai que la liberté doit être totale dans ce domaine, que les guillemets anglais ne sont pas les seuls à pouvoir être utilisés comme guillemets de second rang, etc.)

Affirmer que les guillemets français chassent plus que les guillemets anglais est faux dans de nombreux cas (voir la planche hors-texte de la page 18). Quant à écrire : « c'est une des licences que la presse s'accorde à elle-même, et que nous décrivons sans la bénir ! », excusez du peu !... Ce n'est pas rien quand même².

Pourquoi ? L'auteur ne le dit pas.

– AUGER Daniel (*Préparation de la copie*, p. 175) tient des propos plus nuancés que les auteurs précédents : « [Les guillemets] existent sous deux formes utilisées indifféremment :

les guillemets français (« ») et les guillemets anglais (“ ”). [Enfin ! un peu de tolérance.] La forme française est cependant nettement préférable parce que plus lisible et plus facile à composer en ce qui concerne »

(suite de la note 2 de la page précédente)

le guillemet ouvrant (des virgules retournées dans la forme anglaise). » Etc. J'aurai l'occasion de revenir sur tous ces points.

1. Dans « Typographie et Internet » (*graphê* n° 14, novembre 1998, p. 11), Jacques ANDRÉ fait remarquer que si on peut « croire qu'« il n'y a pas de lettres accentuées sur Internet » [c'est parce] qu'en fait les accents disparaissent au hasard des nœuds du réseau ou de terminaux qui ne respectent pas les normes. » Maintenant, en attendant que les normes soient respectées et/ou s'imposent, n'y a-t-il aucune solution à ce problème ?

2. Ainsi, contrairement à ce que répètent ces deux auteurs, Bernard RATHAUX (*Memento de l'édition et des arts graphiques*, Brédys, 1991, p. 251) préconise de mettre un « demi-espacement à l'intérieur, normal à l'extérieur : les guillemets anglais (dans tous les cas), les guillemets français encadrant seulement un mot ou une locution », et un « blanc normal avant et après les guillemets français encadrant une citation (*ouvr. cit.*, p. 252). »

3. Qu'on soit en composition française ou anglaise, cette division est d'autant plus stupide qu'elle n'a pu se faire qu'en sous-interlettrant les mots de la ligne. Qui plus est, en l'absence de division, cette fin de paragraphe aurait été plus équilibrée (l'espace entre les mots aurait été plus régulier et la seconde division à deux lettres [re/] évitée.)

Ces guilles ne passent pas en télématique (courrier électronique, transcodage PAO vers HTML, etc.). À vérifier¹.

Orthotypographie : les guilles anglais se collent aux mots qu'ils entourent. Les guilles anglais comme guillemets de second rang ont longtemps été ignorés, pour des raisons techniques qui n'ont plus lieu d'être aujourd'hui.

S'il est un domaine où la prudence est de règle, c'est bien celui des espaces². Comme pour le point abrégatif (si les Américains abrègent « monsieur » Mr., les Anglais, eux, l'abrègent Mr : voir mon étude sur l'abréviation de « monsieur » dans *Qualité & Typographie*, t. 2, p. 127 *sqq.*), les pratiques varient non seulement d'une époque ou d'un pays à l'autre mais sont également fonction des personnes, ainsi qu'en attestent les exemples suivants :

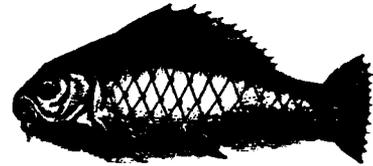


TO THE
Reader of this Discourse
BUT ESPECIALLY TO
THE HONEST
ANGLER

 Think fit to tell thee these following truths; that I did not undertake to write, or to publish this Discourse of Fish and Fishing, to please my self, and that I wish it may not displease others; for I have confest there are many defects in it. And yet, I can not doubt, but that by it, some readers may receive so much profit or pleasure, as if they be not very busie men, may make it not un-

The Compleat Angler 207

course, but it might rather perplex then satisfie you, and therefore I shall rather chuse to direct you how to catch, then spend more time in discoursing either of the nature or the breeding of this carp,



or of any more circumstances concerning him, but yet I shall remember you of what I told you before, that he is a very subtle fish and hard to be caught.

And my first direction is, that if

ROGERS Bruce, double page de la version du *Compleat Angler* (« Le Manuel du pêcheur à la ligne ») conçue en 1909 par Rogers.

Page de gauche, voyez les lignes 2 et 7 du paragraphe. (Au passage, vous pouvez remarquer que cette page se termine sur un mot divisé [un/].) Page de droite, dernière ligne, n'est-on pas en présence de ce que certains appellent un *orphelin*, d'autres une *veuve*? Quant au [con/] de la 7^e ligne, si on suit la logique de certains typographes, les Anglais devraient penser aux lecteurs français³. Est-ce bien raisonnable?)

Dans les exemples de la page 21, nous pouvons constater que la ponctuation haute (ou double) n'est pas collée au mot qui précède ou qui suit :

— Dans *Centaur*, de Bruce Rogers, le point-virgule de la ligne 4 et le point d'interrogation de la ligne 10 sont précédés d'une espace. Les virgules de la ligne 6 sont collées aux mots qui précèdent et qui suivent; quant à celles des lignes 15 et 16, l'espace placée après n'est pas la même. À cette époque (voire aux époques antérieures), il semble bien que — comme en France — les typos Anglais se servaient des espaces entourant la ponctuation pour justifier la

[ligne.

THE BANQUET OF PLATO

APOLLODORUS. I think that the subject of your inquiries is still fresh in my memory; for yesterday, as I chanced to be returning home from Phaleros, one of my acquaintance, seeing me before him, called out to me from a distance, jokingly, 'Apollodorus, you Phalerian, will you not wait a minute?'—I waited for him, and as soon as he overtook me, 'I have just been looking for you, Apollodorus,' he said, 'for I wish to hear what those discussions were on Love, which took place at the party, when Agathon, Socrates, Alcibiades, and some others met at supper. Some one who heard it from Phœnix, the son of Philip, told me that you could give a full account, but he could relate nothing distinctly him-

ROGERS Bruce, *Centaur*, 1915
(dans FRIEDL Friedrich, OTT Nicolaus, STEIN Bernard,
LUIDL Philipp, *Typographie : quand, qui, comment*,
Könemann, 1998, p. 451).

as it is (I think) the first of this nature, so I hope you will favourably excuse small Faults in this Undertaking; for great ones I hope there are none, unless it be in this presumptuous Dedication; for which I humbly beg your Honours pardon: Subscribing my self, My Lord and Gentlemen,

*Your Honours most Humble
and Obedient Servant.*

Joseph Moxon.

MECHANICK

Extrait du manuel typographique de Joseph MOXON, 1683
(dans BAUDIN Fernand, *L'effet Gutenberg*, p. 183).

TYPE MUST BE FAMILIAR

accustomed to the normal magazine, newspaper and book. It does no harm to print a Christmas card in black letter, but who nowadays would set a book in that type? I may believe, as I do, that black letter is in design more homogeneous, more picturesque, more lively a type than the grey round roman we use, but I do not now expect people to read a book in it. Aldus' and Caslon's are both relatively feeble types, but they represent the forms accepted by the community; and the printer, as a servant of the community, must use them, or one of their variants. No printer should say, "I am an artist, therefore I am not to be dictated to. I will create my own letter forms", for, in this humble job, such individualism is not helpful to an audience of any size. It is no longer possible, as it was in the infancy of the craft, to persuade society into the acceptance of strongly marked and highly individualistic types—because literate society is so much greater in mass and correspondingly slower in movement. Type design moves at the pace of the most conservative reader. The

II

MORISON Stanley, *First Principles of Typography*,
Cambridge U.P. 1936
(dans BAUDIN Fernand, *L'effet Gutenberg*,
éd. du Cercle de la Librairie, Paris, 1994, p. 327).

Numb. I

i

MECHANICK EXERCISES:

Or, the Doctrine of

Handy-works.

Applied to the Art of

Printing.

The Second VOLUME.

P R E F A C E.

Before I begin with Typographic, I shall say somewhat of its Original Invention; I mean here in Europe, not of theirs in China and other Eastern Countries, who (by general assent) have had it for many hundreds of years, though their Invention is very different from ours; they Cutting their Letters upon Blocks in whole Pages or Forms, as among us our Wooden Pictures are Cut: But Printing with single Letters Cast in Metal, as with us here in Europe, is an Invention scarce above Two hundred and fifteen years old; and yet an undecidable Controversie about the original Contriver or Contrivers remains on foot.

B between

1. Dans la composition anglaise : « On place un cadratin ou une double espace après un point, un point d'interrogation ou un point d'exclamation terminant une phrase. » (Le *nouveau code typographique*, p. 77.) « Après un point, un point d'interrogation ou un point d'exclamation terminant une phrase, on met un cadratin. » (*Lexique des Règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, p. 20.) Voilà qui devrait faire plaisir à François Richaudeau. Toutefois, il semble bien que cette pratique n'ait plus cours de nos jours.

2. Apparemment, F. Baudin n'est pas choqué par cette version anglaise des *Premiers principes...* de 1936. Il est vrai qu'à cette époque il débutait !

3. Là encore, voilà qui devrait faire plaisir à François Richaudeau. Sur la page de droite, on constate que la règle des espaces avant et après la ponctuation haute n'est pas toujours suivie (ligne 4 du texte : espace avant et après la parenthèse ouvrante ; ligne 5 : pas d'espace devant la parenthèse fermante). Page de gauche, les parenthèses sont précédées et suivies d'une espace.

construction, e.g. 'The universe would turn to a mighty stranger: I should not seem part of it.'

e.g. 'To err is human; to forgive, divine.'

mark, e.g. 'He cried "Be off!"'

doubted, e.g. 'T. Tallis ? 1505-85'. See also XI. 1.

pumice/, -stone (hyphen); adj. -ous
pummel/, -led, -ling, to pound with the fists. See also pommel
pummelo, use pomelo
pumpnickel, German rye bread
Punchinello (cap.), principal character in Italian puppet-show; hence Punch (no point)
punctatim (Lat.), point for point
punctilio/, (scrupulous observance of) a point of behaviour; pl. -s

ligne. Ce sont les guillemets simples qui sont utilisés ici, et on voit bien que la virgule n'est pas alignée sur l'apostrophe. Ils ne sont pas davantage collés aux mots. (Là encore, la page se termine sur un mot divisé. Quant à la division des mots *see-ing, Soc-rates?*)

– Même chose dans les *First Principles...* de Stanley Morison, la ponctuation n'est pas collée (voir les lignes 4, 12, 15 et 17), sauf pour le tiret cadratin (ligne 23). L'espace est plus forte après une ponctuation forte (lignes 2, 9, 14, 16, 19, 25 et 26)¹. (L'effet recherché est annulé lorsque la composition est trop large, comme ici : lignes 9-II et 16-19².)

– Le manuel typographique de Joseph Moxon date de 1683 et non du début du siècle comme les trois ouvrages précédents. La ponctuation n'est toujours pas collée et les parenthèses sont précédées et suivies d'une espace³. (J'aurais bien d'autres commentaires à faire.)

– Dans le document ci-dessous, datant de 1860, on ne peut pas dire que la ponctuation haute (ou double) soit vraiment collée. Quant à la valeur de l'espace entre les mots et les phrases ?

ascending and descending, and with the voice of God at the top of the ladder. And shall I, who heard him then, listen to him now?—Not I! That spell is broke; that time is gone for ever; that voice is heard

Caractères Old Style de Alexander Phemister, Miller et Richard, 1860
 (dans COLLECTIF, *La chose imprimée*, Retz, Paris, 1977, p. 82).

– Les exemples ci-contre sont contemporains. Ils sont extraits de *The Oxford Dictionary for Writers and Editors*, compiled by The Oxford English Dictionary Department, Clarendon Press, Oxford, p. 329-330. En dehors du fait que la ponctuation haute n'est pas collée, on peut remarquer que les guillemets sont utilisés dans l'ordre suivant : '... "...' ...'. Ces derniers, par contre, sont collés. De même, dans 'He cried "Be off!"', le guillemet de second rang n'est pas confondu avec le guillemet de fin de citation (un léger espace les sépare). Certains typos ne manqueront pas de faire remarquer que la tierce obtenue (") est fort laide et ne favorise pas la lisibilité. Ce qui est vrai. Pour l'éviter, il n'y avait rien de plus simple. Il suffisait tout simplement de respecter la logique de la ponctuation. Cette citation aurait dû être composée ainsi : 'He cried "Be off!"'. Et tant pis si ce n'est pas à la mode!

Bien sûr, on peut penser que tous ces exemples sont dus à des gourgandiers ou à des « banlieusards » de la typographie. Car enfin, pourquoi serions-nous les seuls à faire n'importe quoi ? Pourquoi n'en serait-il pas de même ailleurs ?

Les guilles anglais comme guillemets de second rang ont longtemps été ignorés, pour des raisons techniques qui n'ont plus lieu d'être aujourd'hui.

J'aimerais qu'on m'explique ce que sont ces raisons techniques. Car en plomb, je ne vois pas où était le problème : il suffisait tout simplement d'inverser deux virgules. Qui plus est, je l'ai déjà dit, rien ne s'opposait à ce que de nouveaux caractères soient créés,

1. La une de *Paris-Soir* du dimanche 12 juillet 1936 (6^e dernière). (Ce titre a été simulé sur ordinateur.) Le guillemet ouvrant diffère du guillemet fermant. Frédéric TACHOT l'explique ainsi : « En compo mécanique, quel que soit le système (mis à part la Monotype), on ne peut pas mettre de matrices à l'envers. C'est donc pour cela que les " " existaient. ¶ Ton exemple de Ludlow prouve que les matrices étaient peu nombreuses et que lorsque dans une ligne il y avait plusieurs " ", on prenait des matrices dans une autre casse... et puis on ne les rangeait pas forcément au bon endroit. » J'en connais qui auraient été mis à l'amende, mais...

2. Inconnue de l'édition de 1883 de *L'argot des typographes* d'E. BOUTMY, l'expression « chiure de mouche », par exemple, ne figure pas davantage dans le *Vocabulaire des arts graphiques, de la communication, de la PAO, etc.* de Christian PAPUT (1997). Si Littré connaît « pieds de mouche » : « écriture fine et mal formée » et le *Lexis* « pattes de mouche » : « petite écriture fine et souvent illisible », ils ignorent « chiure de mouche ». Bien avant l'invention de l'imprimerie, on connaissait le pied de mouche (¶), qui symbolise, entre autres, le paragraphe.

Diverses figures.

MARQUES ALGÈBRIQUES.

+	Plus.	} Proportion.
-	Moins.	
=	Égal.	✓ Radical.
×	Par.	✓ Racine.
>	Plus que	

FIGURES GÉOMÉTRIQUES.

	Parallèle.	L	Angle droit.
≡	Égalité.	∟	Angles égaux.
⊥	Perpendiculaire	□	Carré.
<	Angle.	○	Cercle.
△	Triangle.	°	Degré.
□	Rectangle.	'	Minute.

PHASES DE LA LUNE.

☉	Pleine lune.	☾	Nouv. lune.
☾	Der. quartier.	☽	Pre. quartier.

Source : SCHMIDT FRIDERICHS Bertram
Pierre-Simon Fournier (1712-1768),
Jacques Damase édit., Paris, 1991, p. LXXII.

prenant modèle sur les guillemets du « Didot millimétrique » de l'Imprimerie nationale, par exemple. En composition mécanique, ces guillemets anglais existaient dans les matrices des caractères. L'exemple ci-dessous¹ a été réalisé avec une Ludlow (composeuse-titreuse). En photocomposition, sauf peut-être tout au début, les guillemets français et anglais étaient présents dans les matrices photographiques (voir la police *Souvenir Light* du Linotron 202, de la société Linotype, page 30).

“TOUR DE FRANCE”

Bref, en dehors de technologies bien particulières, j'ai bien peur que ces « raisons techniques » ne soient que des prétextes.

Là encore, j'aurais bien vu l'étude sur les guillemets simples anglais (‘ ’) à cette place. C'est que la logique n'est pas forcément la chose la mieux partagée du monde!

DES « GUILLEMETS TÉLÉMATIQUES »

Forme des guillemets [dactylo] : deux barres verticales ("). "

Pas de commentaire.

Argot typo : guillemet dactylo, chiure de mouche. "

Argot PAO : guillemet droit. "

Là, voyez-vous, nous sommes en présence d'un argot non seulement récent², mais particulièrement révélateur de la mentalité de certains typographes contemporains. Car, en plomb, ce caractère symbolisait – et symbolise toujours dans le « système international d'unités (SI) » – la seconde d'angle ("), tout comme la quote (') symbolise la minute d'angle et la « triple quote » (""") la tierce³. Quant au « guillemet droit »⁴ de la PAO, seuls les ignorants peuvent se laisser abuser par le patois des « monsieur et madame PAO » et consorts qui, à défaut de compétence, ne savent quoi inventer pour se faire un nom ou pour se rendre intéressant(e)s.

Les personnes qui se sont intéressées à la PAO dès l'origine appartenaient à tous les milieux socioprofessionnels⁵. Elles ont donc tout d'abord continué à utiliser la terminologie propre à leur milieu. Ainsi, pour les dactylographes, la double quote servait non seulement comme guillemets⁶ mais également pour symboliser comme en typo la seconde d'angle ; la quote comme apostrophe⁶ et pour symboliser la minute d'angle. Quant aux informaticiens, qui disposaient du même clavier que les dactylographes (au moins

3. La planche ci-contre montre quelques symboles utilisés à l'époque de Fournier le Jeune, dont la « quote » (') pour marquer la minute. (Voir également p. 9 [n. 5] et p. 10 [n. 3].)

4. Sur certaines machines à écrire, la double quote avait cette forme " ". Les dactylographes l'appelaient-ils pour autant « guillemet penché »,

ou « guillemet italique », ou ... ?

5. Quant aux typographes, comme chaque fois qu'ils ont dû faire face à une nouvelle technologie, la plupart du temps, ils « traînaient les pieds »...

6. Normal, ils n'avaient pas d'autres signes à leur disposition. Je ne vois pas en quoi cet usage serait fautif.

1. Voir l'annexe I : *ASCII et claviers « pauvres »*, p.

2. *Lexique des termes de presse*, revu et complété par Madeleine ASLANGUL, CFPJ éditions, Paris, 1991, p. 104.

3. Les typos étaient bien contents lorsqu'ils devaient composer d'après un tapuscrit et non un manuscrit. Ils finiront d'ailleurs par imposer le tapuscrit à leurs clients.

4. RUDER Emil, *Typographie, un manuel de création*, Arthur Niggli Ltd., CH-9052 Niederteufen (Suisse), 1967, p. 44-45. Pour F. BAUDIN, « La dactylographie sacrifie la spontanéité, la chaleur et la fantaisie à l'efficacité, c'est-à-dire à la lisibilité et à la rapidité de la communication écrite. Elle l'obtient en excluant les grâces calligraphiques aussi bien que les fleurs de rhétorique; en introduisant un formulaire dans la rédaction et un protocole dans la configuration du texte. » (BAUDIN Fernand, « Constellations & configurations d'écritures », dans C.E.R.T., *De plomb, d'encre & de lumière*, Imprimerie nationale, Paris, 1982, p. 175.) Comme quoi, on peut être typographe, respecter les autres techniques, et ne pas les rendre responsables de tous les maux. Miroir... Miroir!

5. Les caractères < et > n'existent généralement pas sur certains claviers « pauvres », sinon, en les doublant on aurait obtenu ceci : << >>. Le résultat n'est certes pas très beau, mais ces signes, au moins, sont orientés.

6. Que les typos ne rêvent pas : à moins que les Allemands et les Russes ne s'en mêlent (ces derniers utilisent également nos « et »), les guillemets dits « français » ont peu de chance de s'imposer à l'échelle mondiale.

7. C'est qu'il faut rester prudent avec les Anglais. Ils sont tout à fait capables de nous demander de leur payer des royalties.

8. Comme les guillemets vont par paire (sauf en de rares cas ils devraient d'ailleurs toujours être utilisés par paire, même si ce n'est pas à la mode) et que c'est toujours le même caractère qui est utilisé, »

pour la partie centrale), ils en faisaient bien évidemment le même usage qu'eux pour rédiger leurs textes. Pour écrire leurs programmes, là encore ils furent bien obligés d'utiliser les caractères disponibles à l'époque, c'est-à-dire les 128 caractères internationaux qui firent l'objet de la première norme ASCII (*American Standard Code for Information Interchange*)¹.

PostScript : *quotedbl*.

Unicode : 0022 guillemet anglais (*quotation mark*).

Les Anglais appellent le caractère " ou ", « double quote » (*quotedbl*) et le ' ou ', « simple quote » (*quotesingle*). Quant à leurs guillemets typographiques qui, contrairement à ces derniers sont orientés, ils les appellent respectivement : « (*quotedblleft*) », « (*quotedblright*) », « (*quoteleft*) » et « (*quoteright*) ».

Le *Lexique des termes de presse* du CFPJ² décrit ainsi la « quote » : « **Quote.** *invar. (angl., abr. pour quotation-marks, guillemets). Ag. Convention télégraphique internationale pour les guillemets ouvrants. Les guillemets fermants s'indiquent par unquote. »*

Pourquoi la double quote s'est-elle imposée à l'échelle mondiale pour symboliser les guillemets ? Emil Ruder, typographe de renom, explique que « les relations internationales constantes exigent une écriture commune dans laquelle les langues les plus courantes puissent s'exprimer sans souci d'esthétisme³. [...] Les caractères de la machine à écrire possèdent la vertu de s'adapter également à toutes les langues. Ce fut la première écriture internationale⁴. » Or, sur les claviers des machines à écrire, la double quote – qui sert à abrégier le « pouce » (en anglais *inch* : in ou ") des mesures anglo-saxonnes, à indiquer la seconde d'angle, et qui, il n'y a pas encore si longtemps servait, y compris en France, à abrégier le seconde du temps – était de tous les caractères disponibles celui qui se rapprochait le plus des guillemets dits « anglais »⁵.

De nos jours, les contraintes techniques ne sont plus les mêmes. Rien désormais ne s'oppose à ce que les claviers « pauvres » soient remplacés par des claviers plus riches et que les guillemets télématiques prennent la forme des guillemets dits « anglais », par exemple⁶. Il me semble, en effet, qu'arrivés à l'aube du XXI^e siècle, ce n'est pas la langue, ce ne sont pas davantage les usagers qui doivent s'adapter, mais bien les technologies. Bien sûr, ça risque de bousculer des habitudes... et coûter un peu d'argent.

En attendant que les choses évoluent (?), à maintes reprises j'ai attiré l'attention sur la nécessité de répreciser la terminologie, et Unicode nous fournit ici un excellent motif. Pratiquement tout le monde est d'accord pour reconnaître que la double quote a pour inconvénient majeur de ne pas être orientée et, parfois, c'est bien souvent après plusieurs recherches que nous savons si la quote est ouvrante ou fermante. Maintenant, si appeler la double quote *quotation mark* est recevable en anglais, cette expression désignant les guillemets, cela ne saurait se traduire en français par « guillemet anglais ». En effet, nous venons de le voir, la double quote appartient dorénavant au jargon – je devrais dire au patrimoine – international⁷. Les guillemets typographiques « anglais » étant les suivants : « " et ' », il eut donc été plus juste d'appeler la double quote « guillemet télématique⁸ », par exemple⁹.

(suite de la note 8 de la page précédente)

on peut écrire « guillemets télématiques » au pluriel.

9. Autre argument qui milite en faveur du remplacement des claviers « pauvres » par des claviers « riches », la double quote symbolise déjà la seconde d'angle dans le système international d'unités (SI).

1. Après avoir été mécaniques, les machines à écrire furent électromécaniques* (sphères, marguerites...), puis électroniques. Ces dernières, souvent équipées d'un lecteur de disquettes, sont en fait de véritables outils dédiés de traitement de texte, avec intégration d'images, etc.

* La classique IBM Selectric comportait pas moins de 3 000 pièces, dont de nombreuses étaient mobiles, contre 1 000 pièces (dont très peu en mouvement) pour les machines électroniques.

2. Avec WordPad de Windows, par exemple, les caractères suivants sont obtenus soit :

– en tapant directement sur la touche appropriée :

039' 034" 060 < 062 >

– en tapant simultanément sur la touche Alt + un numéro à 4 (voire à 3 chiffres ; on peut également utiliser la table de caractères de Windows, ou taper le texte en minuscules avec les accents, puis le transformer en capitales par la commande appropriée) :

0145' 0146' 0147" 0148" 0132,,
0139 < 0155 > 0171* « 0187* »

Ce qui signifie que lorsqu'on trouve des ' et des ", nous avons affaire, soit à un paresseux, soit à un ignorant. (Chez certains, il y a cumul.) Croyez-moi, ça se soigne très bien.

* Alt + 174 et Alt + 175 donnent le même résultat : « et ». Mais ne compliquons pas.

3. Prenons le christianisme, par exemple. Cela fait 2 000 ans qu'il est enseigné un peu partout dans le monde. Il n'empêche que le mot de Voltaire est toujours d'actualité : « Si Dieu a créé l'homme à son image, l'homme le lui rend bien. » C'est pourquoi, les espaces entourant la ponctuation!... (Voir ce qu'écrit à ce sujet Jacques ANDRÉ p. 14-15, n. 6.)

Utilisation : à proscrire totalement en composition typographique, quelle que soit la langue (au profit des guillemets typographiques en usage dans la langue composée). ❑ À réserver exclusivement à l'utilisation par des langages informatiques (ex. : mise en page d'extraits de programmes machine ou HTML, formules Excel...), ou dans les communications télématiques à clavier pauvre (Minitel, sites 7 bits, titres de courrier électronique), ou lorsqu'on veut imiter une saisie dactylo, conjointement avec l'utilisation d'une police « courrier » (effet éculé).

N.B. – Les guillemets dactylo servent généralement de guillemets substitutifs lors de la saisie de texte, c'est-à-dire que l'utilisateur les tape (ce sont les seuls visibles sur la plupart des claviers) pour obtenir les guillemets, l'environnement logiciel s'occupant de la substitution à la volée en fonction de préférences définies par l'utilisateur. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause l'utilisation des guillemets droits en tant qu'auxiliaires de saisie, mais de mettre en garde l'utilisateur sur le fait qu'il doit s'assurer de leur gestion correcte et, notamment, de celle des espaces encloses par les guillemets français. On sera particulièrement vigilant lors de l'utilisation de logiciels en version U.S., et d'échanges de textes entre applications. En tout état de cause, *les guillemets dactylo ne devraient jamais apparaître à l'écran*, et encore moins à l'impression, sauf dans les seuls contextes énoncés au paragraphe précédent.

Si je suis globalement d'accord avec ces auteurs, je ferai toutefois trois remarques :

1. Imiter une saisie dactylo est un effet plus qu'éculé. Dès que les machines à écrire ont bénéficié de l'évolution technologique¹, les dactylographes ont utilisé les nouveaux caractères mis à leur disposition. Bien entendu, comme en typographie ou en d'autres domaines, il y en a toujours pour refuser d'aller dans le sens du vent ou de l'histoire.

2. À moins de se servir d'une machine à écrire à barres... – et dans ce cas il faut, soit retaper le texte sur un matériel plus performant comme au temps de la photocomposition, soit le traiter par reconnaissance optique des caractères (ROC) – il y a belle lurette que les outils modernes de saisie de type ordinateur sont capables de produire les différentes sortes de guillemets². En d'autres termes, autant donner des conseils utiles dès le départ.

3. Je le rappelle pour la énième fois, quelles que soient les pratiques des uns et des autres, les professionnels dignes de ce nom se moquent bien de trouver des quotes... ou de la façon dont les espaces ont été placées avant et/ou après les guillemets et la ponctuation en général. Je crois que dans ce domaine il ne faut nourrir aucune illusion. C'est beaucoup plus simple, plus économique... et nettement moins fatigant de s'adapter³. Qui plus est, le jour où les typographes seront d'accord sur les espaces à utiliser, les codes seront peut-être mieux acceptés et donc suivis.

Orthotypographie : coller ces guillemets aux mots qu'ils entourent (sauf, en programmation, pour intégrer une espace à une chaîne de caractères).

En dactylographie, c'est en effet la marche la plus courante, encore que pour les titres en majuscules, il n'est pas rare que le

1. « Espace » est bien entendu ici au masculin puisqu'il est question de dactylographie. Pauvres dactylographes qui voient tout à l'endroit !

2. Aussi curieux que cela puisse paraître, pour marquer les citations, bien des dactylographes tapaient un espace avant et après la double quote, suivant en cela – il est vrai, le plus souvent, sans le savoir – les prescriptions de certains codes et autres guides typographiques.

3. VAIREL Hélène, *La présentation d'un manuscrit dactylographié*, « fac. littérature », Nathan université, Paris, 1992, p. 132.

4. COLIGNON Jean-Pierre, *La ponctuation*, p. 66-67.

guillemet ouvrant soit suivi d'un espace¹ ou d'un demi espace et le fermant précédé de l'un ou l'autre de ces espaces² : « *Dactylographie*. Laisser un espace avant le guillemet ouvrant (sauf s'il est précédé d'une apostrophe) et après le guillemet fermant (sauf s'il est suivi d'un point, d'une virgule, d'une parenthèse fermante). Ne pas laisser d'espace après le guillemet ouvrant ni avant le guillemet fermant³. » Bien entendu, cette règle ne s'applique pas en traitement de texte, à moins qu'il ne s'agisse d'une antiquité.

Jean-Pierre Colignon semble ignorer l'existence de la double quote : « Sur machine à écrire, doubler l'apostrophe (' ') équivaldra, pour l'œil, à indiquer ce qu'en typographie on désigne par guillemets « anglais »⁴. » Doubler l'apostrophe, ça donne le résultat ci-dessus. Lorsqu'on tape sur la touche appropriée en minuscule :



on obtient ceci : " , ce qui est à la fois plus rapide et plus élégant. C'est que les limites des uns ne sont pas les limites des autres!...

En programmation, la double quote ne sert pas qu'à « intégrer une espace à une chaîne de caractère ». Avec 3B2, par exemple., la macro " affiche dans la zone d'édition le contenu de l'étiquette du style en cours ou de toute autre étiquette texte spécifiée. En option, elle place le curseur directement au numéro de caractère indiqué et permet de sélectionner une plage de texte. (Ce ne sont pas là les seuls usages que fait 3B2 de la ".) Avec d'autres programmes, cette commande sera interprétée différemment. Dans ce domaine, on trouve plus de standards que de normes, chaque langage ayant ses propres usages.

DES GUILLEMETS SIMPLES DITS « ANGLAIS »

Forme des guillemets simples [anglais] : ressemblent aux chiffres 6 et 9 en supérieur (' ').

Mêmes remarques que pour les guillemets anglais (voir p. 17).

Argot typo : inexistant.

Argot PAO : guillemet courbe simple.

Dire qu'en typographie il n'existe pas d'argot pour ces caractères, cela ne revient-il pas à refuser la qualité de typographe à nos confrères anglais, américains...? C'est comme avec les « têtes de boche » (voir p. 5-6, n. 9), que n'ai-je entendu sur le savoir-faire des typos anglais et surtout américains!

Argot PAO : mêmes remarques que pour les guillemets anglais (voir p. 19).

PostScript : *quoteleft* et *quoteright*.

Unicode : 2018 guillemet-apostrophe culbuté (*single turned comma quotation mark*) et 2019 guillemet-apostrophe (*single comma quotation mark*).

Mêmes remarques que pour les guillemets anglais (voir p. 19).

Utilisation : utilisation conjointe* inconnue dans la composition française. Proposés par certains comme guillemets de troisième

* « Si le guillemet simple ouvrant anglais n'a effectivement pas d'usage en composition française, le fermant, lui, en a une, puisqu'il s'agit de l'apostrophe (cf. FAQ Apostrophes à venir). » Ça, pour une trouvaille, c'est une trouvaille!

rang (citation dans une citation dans une citation); dans ce cas, ”
plutôt alerter l'auteur sur l'illisibilité de son texte. ”

Si certains codes proposent les guillemets simples anglais ‘ et ’ comme guillemets de troisième rang, il me semble que leur utilisation conjointe cesse d'être inconnue dans la composition française et que le guillemet simple ouvrant ‘ a bien un usage! À moins de considérer les auteurs de ces codes comme n'étant pas Français ou d'en faire des Sarrasins¹, des « banlieusards de la typographie », etc. Certes, ce n'est pas ouvertement dit ici, mais n'est-ce pas sous-entendu?

1. « Sarrasin, s. m. Ouvrier qui travaille en mise-bas*, et, par extension, Compositeur [avec un C majuscule quand même] qui ne fait pas partie de la Société typographique. Cette expression vient sans doute de ce que les Sarrasins sont des *infidèles*. » (BOUTMY Eugène, *L'argot des typographes*, p. 99.) Ainsi Doppagne serait donc un « infidèle »? « En cas de besoin, pour une troisième citation, nous pouvons encore recourir aux *guillemets allemands* qui se distinguent des autres parce que chaque signe ne comporte qu'un élément [' ']. » (DOPPAGNE Albert, *La bonne ponctuation*, p. 80.) Je ne savais pas que les ‘ ’ étaient allemands! Jusqu'à présent, il m'a semblé qu'ils étaient anglais! Ne serait-ce pas plutôt les , ‘ qui sont allemands?

* « Mise-bas, s. f. Grève, cessation de travail dans un atelier. Les *mises-bas* ont lieu pour infraction au Tarif ou au règlement consenti par les patrons et les ouvriers. » (Je n'ai jamais vu de compositeurs ne faisant pas partie de la Société typographique ou d'un quelconque syndicat faire grève, pour la simple raison que la majorité d'entre eux travaillent, soit à leur compte, soit dans une petite structure.)

2. Dans tous les métiers, la préparation et la vérification (test de conformité, etc.) sont des étapes essentielles. C'est d'elles que dépend le résultat. Et je ne vois pas très bien au nom de quoi les professionnels de la « chose imprimée » devraient s'en dispenser! N'est-ce pas à la suite de pareils manquements que les associations de défense des consommateurs se créent?

3. De nos jours – je devrais écrire depuis le temps (souvenez-vous des « ” que Firmin Didot grava pour sa majesté impériale en 1811) – on ne peut quand même plus les considérer comme des clandestins...

4. Je sais... il paraît que je suis un puriste! « Aux chiottes! les puristes. »

Quant aux trois niveaux de citation, si on n'y prend garde, on les atteint très vite. Ce qui ne signifie pas pour autant que le texte soit obligatoirement illisible. Cela dit, en typographie de qualité, la profusion de signes de même nature – ici, seules la forme, le doublement ou non et la position distinguent les guillemets les uns des autres – n'est pas très heureuse : elle oblige le lecteur à plus d'attention..., ce qui ne favorise guère la lisibilité. D'où, là encore, l'intérêt d'une bonne préparation de copie².

Orthotypographie : ces guilles se collent aux mots qu'ils entourent. ”

Mêmes remarques que pour les guillemets anglais (voir p. 20 et suiv.). J'ajoute que si, dans un texte en anglais, nous devons respecter les usages anglais, américains... par contre, dans un texte en français, ce sont les règles françaises qui doivent impérativement être appliquées. En d'autres termes, de nos jours, les “ ” et ‘ ’ ne conservent la nationalité anglaise que lorsqu'ils sont utilisés dans un texte en anglais. Dans un texte en français, ils sont automatiquement naturalisés français³.

DES « ET »

Avec les caractères « et », nous atteignons des sommets. Pourquoi? Permettez-moi de ne pas répondre, au moins directement, d'autant que certains lecteurs de mes études n'ont pas besoin de mes explications. Sans plus attendre, voyons ce que disent en chœur nos deux auteurs, les rédacteurs de codes, leurs camarades syndiqués... : bref, en France, pratiquement toute la profession.

Forme des [demi-]guillemets [français] : ressemblent à un ”
demi-guillemet français ouvrant et fermant (« »). ”

Attention, deux guillemets simples français ne donnent pas obligatoirement un guillemet [double] français⁴ :

« et » ne sont pas équivalent à « et ».

« et » ne sont pas équivalent à « et ».

« et » ne sont pas équivalent à « et ».

Argot typo : inexistant. ”

Argot PAO : chevron simple (?). ”

Là encore, ce n'est pas parce que les typographes français bouddent ces deux caractères qu'ils n'ont pas d'identité outre-Manche, outre-Atlantique, en Allemagne, en Russie, dans la francophonie (Suisse romande, etc.), ce qui représente quand même du monde.

1. J'ai questionné à ce sujet plusieurs typos qui ont été formés au plomb.

– Réponse de Frédéric TACHOT :

« » guillemets français utilisés en France. “ ” guillemets anglais : deux apostrophes pour fermer ; deux virgules à l'envers pour ouvrir. < > existe parfois dans certaines polices d'origine étrangère ou en Ludlow (composeuse-titreuse). En anglais, on peut trouver :

« nnn <nn> nnn »

ou bien : “ nnn ‘nn’ nnn ”.

(J'attends son exemple d'utilisation des chevrons dans un texte anglais.)

– Réponse de Christian PAPUT :

Après avoir demandé à ses collègues typographes et correcteurs de l'Imprimerie nationale s'ils connaissent les chevrons < et >, ces derniers lui ont répondu que non, mais que s'ils en avaient eu à disposition, ils les auraient utilisés. Maintenant, en quelle(s) circonstance(s) les auraient-ils utilisés ? Comme guillemets de second rang ? Comme signe d'alinéation ? ... En fait, comme la plupart des typographes, ils confondent les guillemets en forme de chevrons < et > avec les symboles mathématiques (également en forme de chevrons) appelés < crochets obliques > : < strictement inférieur à et > strictement supérieur à, qui, nous l'avons vu (voir p. 6, n. 3), sont utilisés dans l'apparat critique pour signaler qu'un mot ou groupe de mots a (ont) été ajouté(s) par conjecture. Quoiqu'il en soit, n'est-il pas incroyable qu'ils n'aient jamais demandé au cabinet des Poinçons de l'Imprimerie nationale de leur fabriquer ces deux caractères ? Il est vrai qu'« il n'y a pas plus mal chaussé que le cordonnier ! »

2. « Aux guillemets droits (") , hérités des machines à écrire mécaniques, il convient de préférer les guillemets typographiques (« ») plus agréables à l'œil, mais qui ne sont pas toujours directement obtenus à partir de la touche correspondante du clavier. Il peut arriver, assez rarement toutefois, que l'on ait à guillemeter un membre de phrase dans un passage déjà placé entre ces signes. Plutôt qu'aux tracés droits, parfois utilisés, dans ce cas, malgré leur rudimentaire laideur, nous préférons, quant à nous, recourir aux amusants guillemets (dits anglais) à un ou deux accents inversés (‘ ’ ou “ ”). On peut

Traditionnellement, on appelle les « et » doubles chevrons, et les < et > chevrons.

PostScript : *guilsinglleft* et *guilsinglright*.

Unicode : 2039 guillemet simple vers la gauche (*left pointing single guillemet*) et 203A guillemet simple vers la droite (*right pointing single guillemet*).

Guillemot est abrégé ici en *guil*, *single* en *singl*. Comme on peut le constater, ces deux caractères sont bien des guillemets pour tout le monde hormis les typographes français. En effet, tous les pays ont une version simple de leurs guillemets :

– Pays anglo-saxons... : “ ” → ‘ ’

– Allemagne, Suisse... : „ “ → ‚ ‘ « » (ou » «) → < > (> <)

seule la France n'en dispose pas¹, d'où, je le montrerai après d'autres (Jacques Drillon, Nina Catach, etc.), ses usages tarabiscotés.

Utilisation : utilisation inconnue dans la composition française.

La Ludlow, du nom de son inventeur, a vu le jour en 1916. Ce qui signifie que les chevrons simples < et > existent en typographie depuis près d'un siècle, si ce n'est davantage (à vérifier). À de rares exceptions près, les typographes français ne s'en sont jamais aperçus². Quant à ceux qui les connaissent, ils ne peuvent s'empêcher d'user de diktats du genre de celui du paragraphe *orthotypographie* ci-dessous. Et, croyez-moi, il est prudent d'être d'accord !

Orthotypographie : s'ils devaient être utilisés (sous la férule d'un client bizarre), ces guillemets suivraient la règle des guillemets français.

Nous allons voir que les « clients bizarres » sont non seulement plus nombreux qu'ils le pensent, mais que des codes prônent leur usage : « Lorsque, à l'intérieur d'une citation, s'en présente une seconde, nous préconisons l'emploi de guillemets simples < > pour signaler cette deuxième citation³. »

Les habitudes sont à ce point ancrées dans l'esprit des typographes français que je crois utile de montrer – par l'image – que les caractères < et > (et bien d'autres qu'ils ne soupçonnent pas) ont été intégrés depuis fort longtemps dans les polices de caractères par les constructeurs traditionnels de matériel d'imprimerie.

aussi utiliser, si l'on dispose d'une police "Symbol", des guillemets obliques (' ou ") [...]*. Ces signes sont également préférables à leurs versions verticales pour abrégé, le cas échéant, le pouce et le pied des mesures anglosaxonnes, pour indiquer des valeurs d'angles, ou pour la notation chiffrée des minutes et des secondes. » (DÉDAME Roger, *La lettre, Mémoire des métiers du livre*, p. 128.) Hormis l'abréviation des minutes et des secondes (temps) qui, dans le système international d'unités (SI) s'abrègent respectivement *min* et *s* (sans point), je n'ai non seulement pas de critiques particulières à faire, mais plutôt des compliments. Car

accepter la quote simple ou double comme guillemet de second rang, c'est plutôt rare chez les typos. Malheureusement, ça se gâte avec la note : « * Nous pourrions également citer les guillemets simples (< >). Mais ils ne font pas partie des signes de ponctuation de notre langue ni d'aucune autre. » Comme j'ai la plus grande sympathie pour l'auteur – aurais-je mes têtes moi aussi ? – je ne ferai pas de commentaires.

3. *Guide du typographe romand*, [610] p. 46. – « Évidemment, ce sont des Suisses... En tout cas, en France, c'est IN-TER-DIT. ÇA NE SE FAIT PAS. Compris ? » – « Ce n'est pas certain ! »

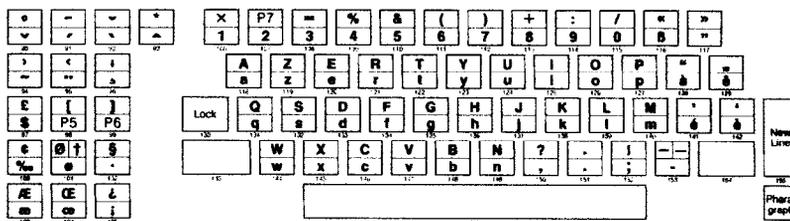
1. Lorsqu'avec 3B2 on tape sur la touche



avec une police standard on obtient les caractères : < *less than* et > *greater than*; avec une police SmartFont : < *guilsingleft* et > *guilsingright*, ce qui est non seulement bien pratique mais plus logique, à moins d'avoir beaucoup de maths ou d'apparats critiques à traiter. Sur les claviers Scangraphic (ci-contre), par exemple, les guillemets simples sont également directement accessibles.

2. Ces numéros n'ont rien à voir avec ceux qui permettaient d'appeler les caractères du «Linotron 202» par exemple. Pour les connaître, il fallait s'adresser au constructeur ou les trouver soi-même. C'est qu'à l'époque, tout était facturé : les disquettes, par exemple, étaient formatées par le constructeur. Les jeunes générations ne connaissent pas leur bonheur !

Sur le clavier Scangraphic (ci-dessous), les guillemets simples français se trouvent dans l'angle supérieur gauche (2^e rangée); les guillemets doubles, dans l'angle supérieur droit (1^{re} rangée)¹:



Clavier français équipant les photocomposeuses Scangraphic (extrait de Bernd HOLTHUSEN, *Scangraphic digital type collection*, Scangraphic Dr. Böger GMBH, février 1985, G-Z, p. 1733).

Ci-dessous, une police standard URW. Les guillemets simples occupent les positions 620 et 621; les guillemets doubles 618 et 619. Dans la partie droite du tableau, vous pouvez également remarquer que les accents flottants n'ont pas le même poids selon qu'ils sont destinés aux majuscules et aux capitales ou aux minuscules et aux petites capitales. Exemple, le tréma (n° 701, 720, 751 et 770).

601	614	627	701	720	764
602	615	628	702	751	770
603	616	629	703	752	
604	617	630	704	753	
605	618	631	705	754	
606	619	632	706	755	
607	620	633	707	756	
608	621	634	708	757	
609	622	646	709	758	
610	623	698	710	759	
611	624	699	711	760	
612	625		713	761	
613	626		714	763	

Ponctuation et caractères spéciaux

Accents flottants et caractères spéciaux

Extraits d'une police de caractères standard de la société URW.

(KAROW Peter, *Digital Typefaces. Description and Formats*, URW, Springer-Verlag Berlin Heidelberg, 1994, p. 208-209.)

Page 30, sur la table des caractères de la police *Souvenir Light* de Linotype, vous pouvez constater que les guillemets simples français (positions 156 et 166²) et les symboles mathématiques [*<* et *>*]

	1	2	3	4	5	6	7
1	W 26 C 33	W 53 C 52	W 74 C 71	W 53 C 90	W 80 C 109	W 49 C 134	W 74 C 178
2	W 48 C 34	W 53 C 53	W 74 C 72	W 32 C 91	W 53 C 110	W 53 C 143	W 53 C 179
3	W 74 C 35	W 53 C 54	W 26 C 73	W 48 C 92	W 53 C 111	W 80 C 145	W 85 C 180
4	W 53 C 36	W 53 C 55	W 44 C 74	W 32 C 93	W 53 C 112	W 95 C 146	W 105 C 181
5	W 84 C 37	W 53 C 56	W 80 C 75	W 48 C 94	W 53 C 113	W 53 C 155	W 47 C 185
6	W 74 C 38	W 53 C 57	W 58 C 76	W 48 C 95	W 32 C 114	W 53 C 156	W 47 C 186
7	W 26 C 39	W 26 C 58	W 79 C 77	W 26 C 96	W 37 C 115	W 53 C 157	W 47 C 187
8	W 32 C 40	W 26 C 59	W 70 C 78	W 49 C 97	W 27 C 116	W 58 C 158	W 48 C 188
9	W 32 C 41	W 95 C 60	W 74 C 79	W 52 C 98	W 53 C 117	W 53 C 159	W 79 C 189
10	W 47 C 42	W 95 C 61	W 58 C 80	W 43 C 99	W 48 C 118	W 49 C 165	W 79 C 190
11	W 95 C 43	W 95 C 62	W 74 C 81	W 53 C 100	W 69 C 119	W 53 C 167	W 79 C 191
12	W 26 C 44	W 43 C 63	W 62 C 82	W 47 C 101	W 48 C 120	W 43 C 168	W 45 C 192
13	W 31 C 45	W 95 C 64	W 58 C 83	W 27 C 102	W 48 C 121	W 45 C 169	W 100 C 193
14	W 26 C 46	W 53 C 65	W 58 C 84	W 48 C 103	W 37 C 122	W 45 C 170	W 122 C 194
15	W 26 C 47	W 53 C 66	W 68 C 85	W 53 C 104	W 48 C 123	W 23 C 171	W 26 C 195
16	W 53 C 48	W 67 C 67	W 63 C 86	W 23 C 105	W 48 C 124	W 23 C 172	W 48 C 196
17	W 41 C 49	W 70 C 68	W 89 C 87	W 23 C 106	W 48 C 125	W 26 C 173	W 95 C 197
18	W 53 C 50	W 59 C 69	W 64 C 88	W 45 C 107	W 48 C 126	W 39 C 174	W 48 C 198
19	W 53 C 51	W 54 C 70	W 63 C 89	W 22 C 108	W 23 C 127	W 39 C 175	W 64 C 217
20	W 0 C 224	W 0 C 227	W 0 C 230	W 0 C 233	W 0 C 236	W 0 C 239	W 0 C 242
21	W 0 C 225	W 0 C 228	W 0 C 231	W 0 C 234	W 0 C 237	W 0 C 240	W 0 C 243
22	W 0 C 226	W 0 C 229	W 0 C 232	W 0 C 235	W 0 C 238	W 0 C 241	

Freeform 73I Souvenir Light (Linotype)

Font Number : 19 Proof Size : 24 points Units : 96 Grid 398 LPE File : tmp.lpe
 Cambray File : 0019172B.prf Width File : c:0019172B.wid (W=width; C=character code)

1. Pour enfoncez le clou, montrez-lui le « Spécimen d'une police de caractères utilisée par un ordinateur (type Rockwell) » reproduit p. 13 du *Nouveau code typographique* de Robert GUIBERT (Fédération de la communication CFE/CGC) : lignes 3 et 15. S'il a vraiment trop de peine, invitez-le à prendre une tasse. Avec un peu de chance il vous considérera peut-être désormais comme un vrai frère : « Frère, s. m. Typographe qui fait partie de la Société typographique. Un *vrai frère* est aussi celui qui ne refuse jamais de prendre une *tasse*. » (BOUTMY Eugène, *L'argot des typographes*, p. 75.) Si, en plus, c'est vous qui l'invitez ! alors...

2. En hébreu, homme (époux) se dit 'ish, la femme 'ishah (épouse). En fait, 'ishah – tirée de 'ish – signifie littéralement « hommesse ». Puisque nous avons déjà *guilles* pour les « », je propose *guillesse* (tiré de *guilles*), au singulier, pour les « ». C'est bien connu, les mecs en ont deux. Qu'en pensent les typotes ? « [...] tu peux te [...] ». D'où l'argot suivant :
– *guilles, ouvre, ferme* pour les « » ;
– *guillesse, ouvre, ferme* pour les « ».

3. Mais peut-être est-ce là l'erreur ?

4. J'ai travaillé pendant des années avec des sociétés américaines, belges, anglaises..., pour promouvoir la PAO en France. Face à de pareils comportements ou réflexions (espace insécable = espace exécutable, etc.), il arrive un moment où la cause devient indéfendable. J'aurai l'occasion de revenir sur ce point.

5. « Miscellanées n. f. pl. (lat. *miscellanea*, mélanges [écrits] ; 1570. Recueil d'ouvrages sur des sujets divers de science et de littérature, n'ayant aucun lien entre eux. (On dit quelquefois MISCELLANEA et, plus souvent, MÉLANGES.) » (*Lexis*.)

6. Pour beaucoup d'usagers, ce sera une découverte. Effectivement, lorsqu'ils parviennent à mettre en route le Minitel, tout ce qu'ils tapent s'affiche en majuscules. (M'entretenant dernièrement de camarades syndiqués avec le directeur d'un organisme [syndical] de formation professionnelle pour les métiers du livre, ce dernier me dit :

< et > (positions 92 et 112) sont bien des caractères différents et qu'ils ne sauraient être confondus. La double quote (position 21) est bien penchée comme la quote (position 201) qui fait également office d'accent aigu pour les minuscules et les petites capitales. Là encore, les accents flottants (bas du tableau) n'ont pas le même poids et ne sont pas placés à la même hauteur.

Pour ceux qui pensent que j'exagère, faites le test suivant : montrez à un typographe les < et > sur les deux illustrations de la page 29. Dans la majorité des cas, il vous fera remarquer que ça n'a rien à voir avec les guillemets, que ce sont les symboles mathématiques « plus grand que » et « plus petit que », etc. Surtout, ne discutez pas, en général ça fait monter la tension... Montrez-lui alors la table de caractères de la page 30¹. Je vous laisse découvrir ses réactions. Vous verrez que c'est rarement gagné. Et puis ce n'est pas sans conséquences : ça va obliger les typographes à revoir leur argot ou à le compléter².

Les typos français sont les premiers à se plaindre de l'origine américaine des matériels de composition. (À qui la faute !) Sans rien demander³, ils se retrouvent – comme les Anglais et les Américains avec leurs “ ” et ‘ ’ – avec deux versions de guillemets : « » et < >. Non seulement ils n'en font rien, mais ils en condamnent l'usage. Après cela, ils s'étonnent que leurs demandes ne sont pas prises en compte⁴ !

La description des guillemets s'achève ici avec les < et >. Rien sur les guillemets allemands, par exemple. Tant pis pour ceux qui composent dans cette langue. L'étude de ces auteurs se termine par les deux paragraphes ci-après.

MISCELLANÉES

Pour simuler une composition de qualité dans les communications télématiques à clavier pauvre (Minitel, sites 7 bits), on pourra avoir recours aux sigles « inférieur à » et « supérieur à » séparés du texte par une espace normale (<< >>).

On notera que certains logiciels utilisent ce système comme auxiliaire d'aide à la saisie des guillemets français.

On n'a pas traité ici des « primes », « secondes », « tierces », en forme d'accents aigus, qui sont utilisés comme unités de mesure ou en maths, mais jamais comme des guillemets.

« Utilisation », « Orthotypographie », « Miscellanées⁵ ! À mon avis, il en manque.

Il y a claviers « pauvres » et claviers « riches ». Prenons le Minitel 2 (Philips) de France Telecom, par exemple. Non seulement on peut saisir du texte en minuscule et en majuscule⁶, mais on peut accentuer les minuscules (les accents ^ " ' et ` sont flottants) et obtenir les caractères suivants : < > @ " Œ œ ç ß, etc. (Ces derniers sont accessibles à partir de la touche « Maj » ou « Ctrl ».)

« L'autre matin, untel m'a appelé pour me dire : « Monsieur, ça ne marche pas... » — « Tu vois, là, sur l'unité centrale, il y a un interrupteur,

comme sur le mur pour allumer la lumière. Appuie dessus pour voir. » Cette personne travaillait depuis 10 ans sur du matériel informatique.)

1. Sur Minitel, les accents ` et ´ pourraient également servir de guillemets s'il était possible de les taper seuls comme ici. Maintenant, peut-être y a-t-il une astuce que je n'ai pas trouvée.

2. À toutes fins utiles, je rappelle que le redoublement des crochets obliques ne doit pas être utilisé (sauf, bien entendu, si on ne peut faire autrement) pour les symboles mathématiques suivants :

Pi1 : « $\langle \rangle$ » Pi3 : « $\ll \gg$ »

signifiant, dans les deux cas, respectivement : *très inférieur à et très supérieur à* (« $\ll \gg$ étant lui-même préférable à « $\langle \rangle$ »), pas plus que son triplement pour :

Pi : « $\lll \ggg$ »

Enfin, « $\langle \rangle$ » signifie : *valeur moyenne*.

3. Voir page 10, note 3.

4. « La gothique imprimée – qu'il est préférable d'appeler « écriture brisée » (*Fraktur*) – ne connaît pas l'italique ; à sa place, on emploie l'écriture écartée, avec des intervalles augmentés entre les lettres. » (*Les caractères de l'Imprimerie nationale*, p. 256.) Est-ce pour cette raison que pour mettre certains mots en valeur les typos espaçaient les caractères au lieu de les composer en italique ? Dans *La ponctuation*, J.-P. COLIGNON utilise parfois ce procédé de mise en valeur (par exemple, p. 58). On ne peut pas dire que l'effet soit particulièrement heureux. « Dans l'imprimerie, on met généralement en caractères *italiques* – parfois aussi en caractères e s p a c é s – les mots sur lesquels on veut attirer l'attention. » (GREVISSE Maurice, *Le bon usage*, [2767], p. 1423.) En fait, nous le verrons, nombre de règles typographiques s'originent souvent dans les contraintes techniques..., quand ce n'est pas dans la paresse des typographes ou dans leur « tasse ». Il est vrai que de la *casse* à la *tasse* !...

5. « Il faut remarquer que si l'allemand a connu plusieurs variantes de guillemets : „mm“, „mm“, „mm“, »mm«, «mm», le russe, qui a longtemps utilisé l'une des formes allemandes „mm“ l'a remplacé par les guillemets français. Mais, à la diffé-

Pour guillemeter un texte, les utilisateurs ont donc le choix entre la double quote " et les symboles mathématiques < et >¹. Ces derniers étant orientés, je les préfère également à la double quote. Dans la mesure où ce genre d'outil n'est utilisé ni pour les maths ni pour l'apparat critique, leur redoublement ne s'impose pas, mais, pourquoi pas².

Je ne vois pas quel traitement particulier méritent les primes, secondes et tierces. N'était-il pas plus simple et plus utile de rappeler l'usage qu'en fait le système international d'unités (SI)...³?

Pourquoi préférer les guillemets français ?

Chaque langue a ses propres traditions typographiques pour le guillemetage, l'usage en français relève d'une tradition plusieurs fois centenaire. Mais cet usage n'est pas simplement justifié par la tradition, il a des justifications esthétiques et pratiques.

« On n'a que faire des chercheurs. On n'a que faire des linguistes... », m'a dit récemment un typo-correcteur. Je pense que de tels individus gagneraient à étudier non seulement l'histoire de la typographie, mais également celle de l'écriture et du français : ils colporteraient moins de « légendes » et écriraient moins de bêtises.

Il est vrai que chaque langue a sa propre tradition typographique, et c'est heureux, mais non sans inconvénients en certaines circonstances. Justement, prenons l'exemple de l'italique et des guillemets : « Là où le russe emploie les guillemets, le français préfère l'italique :

броненосец «Потёмкин» le cuirassé *Strasbourg*

Cette différence peut s'expliquer par l'histoire des deux cultures : l'italique, créée au temps de la Renaissance vénitienne, fut adoptée par les imprimeurs d'Europe occidentale en France, en Angleterre, puis dans le monde anglophone. Les pays de langues germaniques – y compris la Scandinavie – ne pouvaient suivre cette mode aussi longtemps qu'ils s'attachaient à l'écriture gothique⁴ : or c'est d'Allemagne que vient l'héritage académique de la Russie. L'emploi des guillemets en est un des aspects mineurs⁵. ¶ Dans les cas où l'on emploie séparément une seule langue, il n'y a pas d'inconvénient à respecter l'un ou l'autre de ces usages nationaux divergents ; c'est le rapprochement des deux langues qui fait ressortir les disparates. Le russiste français est donc partagé entre les habitudes graphiques de chacune des cultures. Comment pourrait-il obtenir une cohérence dans la présentation de ses travaux si les signes de ponctuation et la répartition des italiques changent de signification d'une langue à l'autre⁶ ? »

À une époque où les éditions en plusieurs langues sont chaque jour plus nombreuses, combien d'auteurs de code se sont penchés sur cette délicate question ? La remarque de Serge Aslanoff est d'autant plus pertinente qu'elle pose un problème de fond : quels éléments de la grammaire typographique peuvent et/ou doivent

rence du français qui les écrit espacés « mm », les guillemets en russe sont accolés au mot qu'ils accompagnent : «mm». » (ASLANOFF Serge, *Manuel typographique du russiste*, Insti-

tut d'études slaves, Paris, 1986, [301], p. 83 (note).

6. ASLANOFF Serge, *Manuel typographique du russiste*, [301], p. 83.

1. J'apporterai des éléments de réponse dans une prochaine étude.

2. BAUDIN Fernand, *L'effet Gutenberg*, p. 246.

3. « Dès la basse Antiquité [...], les scribes se sont préoccupés de signaler les passages de l'Écriture cités dans les textes qu'ils copiaient en les écrivant légèrement en retrait de la marge de gauche, ce qui produisait une indentation. Les copistes ont aussi employé un signe tracé dans la marge, en regard de la citation. » (COLLECTIF, *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit* [sous la direction de Henri-Jean MARTIN et Jean VEZIN], édit. du Cercle de la Librairie - Promodis, Paris, 1990, p. 441.)

4. Comme on peut le voir, la forme primitive des guillemets dits français correspond bien à celle, actuelle, des guillemets dits anglais ou allemands. (Voir exemples dans la partie historique, p.)

5. Cf. CATACH Nina, *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance (auteurs, imprimeurs, ateliers d'imprimerie)*, Droz, Genève, 1968, p. 79.

6. Cf. CATACH Nina, *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance*, p. 300.

7. Cf. CATACH Nina, *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance*, p. 80.

8. CATACH Nina, *La ponctuation (histoire et système)*, coll. « que sais-je? », PUF, Paris, janvier 1996, p. 77. Pour Giulia BOLOGNA (*Merveilles et splendeurs des livres du temps jadis*, Solar, Paris, 1990, p. 30), « [...] il n'y a pas de système codifié, et les signes de ponctuation changent d'un manuscrit à l'autre. » Et cela, depuis le développement de l'écriture cursive.

9. CATACH N., *La ponctuation*, p. 40. Pourquoi l'italique revient fort cher ?

10. « La tradition, suivant la juste expression de Vladimir Lossky, est un fleuve dont les écoles et les auteurs ne sont que des sables mouillés. » (JEAN, évêque de Saint-Denis, *La Genèse*, Présence orthodoxe, Paris, 1971, p. 24.)

faire l'objet de normes¹? Par ailleurs, cet exemple montre bien qu'« une étude sur l'utilisation des guillemets chez les plus grands typographes n'apporte aucune certitude. Et c'est très bien ainsi », écrit Fernand Baudin². Avis que je partage pleinement.

Lorsque je me suis entretenu des guillemets avec Paul-Marie Grinevald, conservateur de la bibliothèque de l'Imprimerie nationale, il m'a dit être en mesure de démontrer à qui voulait bien l'entendre, preuves à l'appui, qu'en matière de ponctuation rien n'est fixé avant 1800. Ce que tous les spécialistes sérieux – qu'ils soient linguistes, paléographes, etc. – confirment : « Les guillemets, rares avant le XVII^e s., indiquaient, dès l'Antiquité, les passages importants ou fautifs (*diplè*)³, puis à partir du Moyen âge, toute idée générale sur laquelle on voulait attirer l'attention. ¶ Dans leurs impressions de bibles, A. Vêrard (début du XVI^e s.) puis R. Estienne (1540), J. de Tournes (1554), etc., signalent encore par deux doubles virgules ou traits redoublés⁴ les passages dont ils donnent la référence en marge (dans le texte même pour J. de Tournes). Pour le discours direct, en revanche, on se contente, en général, jusqu'au XVII^e s., de la virgule ou du point⁵. De même, la mention d'un mot cité se met simplement entre deux-points, ou deux virgules (Lefèvre d'Étaples [1529] utilise dans le même usage, de chaque côté du mot, deux points horizontaux, le *Traicté d'orthographe gallicane* [1529] deux traits obliques, la *Briefue doctrine* un seul point, ailleurs une virgule⁶, et un titre peut être alors introduit sans aucune marque distinctive, ex. : (discours direct, G. Tory 1525) : *Dixit ei, Tu es Christus...* // (G. Tory 1529) : *Quand il dit, Item septem...* // – (R. Estienne 1540) : *Jesus dixit illi, Iuda, osculo Filium...* // (titre cité) *Un tretté intitulé de l'Antique escripture de la langue françoise*⁷. ¶ Aujourd'hui, la présentation des références (titres cités, libellés d'ouvrages, etc.) relève plutôt des changements de caractères et de la mise en page, alors que les paroles rapportées relèvent davantage des signes de ponctuation⁸. »

Jusqu'au XVIII^e siècle, le problème de la citation est en principe résolu par l'italique. Mais un passage d'une certaine longueur dans ce caractère lasse, et l'italique revient fort cher. Son remplacement par le nouveau guillemet « au long » (en rappel de marge à chaque ligne) est dû, nous dit-on, à un souci d'ordre économique, « pour épargner le caractère italique »⁹.

Et je pourrais citer ainsi sur des dizaines de pages. C'est pourquoi, lorsque je lis : « l'usage en français [du guillemetage] relève d'une tradition¹⁰ plusieurs fois centenaire »!

« Il y a des justifications esthétiques et pratiques. » C'est ce que nous allons étudier avec le paragraphe suivant.

Tout d'abord, les guillemets français, avec leurs espaces encloses, sont plus cohérents avec le reste de la pratique typographique française de la ponctuation qui veut qu'on ne mette pas d'espace avant la ponctuation basse (point, virgule), et un après. Par contre, on en met un avant et après la ponctuation haute (point-virgule, deux-points, points d'exclamation et d'interrogation et guillemets). ¶ Cette pratique répond à des exigences de lisibilité. En effet, un lecteur moyen ne lit pas lettre à lettre, il appréhende d'un coup d'œil la forme générale du mot, son enveloppe géné-

1. En fait, nous l'avons déjà vu et nous le reverrons dans la partie historique, pas toujours (voir pages 20, 21, 22 et l'exemple ci-dessous) :

12 **In die Rómer XV**

» *Publiker fingen:* » und an einem andern Orte: » *Freuet euch iſre Nationen mit dem Volke*
» *Jehosabé!* Lobet den Herrn alle Heyden, vrei-
» *ſet ihn alle Vólker!* » Und in einer Stelle
» *Jefaiás:* » *Aus Iſai wird ein Zweig außbrof-*
» *ſen, und ein Beherrſcher der Nationen her-*
» *kommen, dem ſie ſich anvertrauen werden.* »

» *Der Gott, auf den wir hoffen, erñle euch*
» *mit Freude und Gleichgefamtſeit, auf daß euer*
» *Postung durch die Kraft des heiligen Geiſtes*
» *immer fúrter und vollkommner werde.*

Sámliche Schriften des Neuen Testaments,
Romains 15,11; traduit par
Johann Jakob STOLZ (en allemand);
publié à Zurich; 1781-1782.

Au passage, vous pouvez remarquer : combien le typographe avait une grande maîtrise des espaces ; que les guillemets de suite sont fermants ; que la division est marquée par deux petits traits obliques ; que l'appel de note (*) est composé à l'extérieur de la citation, etc.

2. Au passage, remarquez les deux divisions en fin de ligne.

3. On ne peut pas dire que la régularité des espaces faisait l'objet d'une science à l'époque : voyez ceux qui entourent les deux points-virgules.

4. Même remarque que ci-dessus à propos des espaces placées avant et après les points-virgules. Voyez également le point d'exclamation.

5. Observez les virgules et le point, les divisions aussi. Quant à l'espace intermot ! Comme le fait remarquer Rémy Peignot : « On imagine difficilement que cette page de l'*Epithalamia exoticis linguis reddita* de 1775 est de [Bodoni]. »

Dans l'exemple ci-dessous, là encore les virgules n'ont pas le même poids ni les mêmes espaces. Voir également le deux-points (3^e ligne) :

Dieu éprouve Abraham & void que le fidele
A ſon commandement ne ſe monſtre rebelle
D'immoler ſó cher filz, ainſi qu'un doux agneau.
Et tout pres d'accomplir le pieux ſacrifice,
Il cognoit au beſoin, que Dieu luy eſt propice,
Car ſon Ange luy dit, Ceſſe Abraham, tout beau.
Abraham

Genèse, chapitre 22.

(Extrait de BLASSELLE Bruno,

À pleines pages. *Histoire du livre*, vol. 1,

« Découvertes Gallimard », Paris, 1998, p. 7.)

rale (ça, ce sont les études de lisibilité qui le disent). Si cette enveloppe est perturbée par des éléments parasites, il va hésiter une fraction de seconde. Multiplié par *n* occurrences par page, cette hésitation peut rendre la lecture franchement pénible.

Pour un lecteur francophone, il est plus facile de lire :

« Attention ! »

que : « Attention! »

ou : "Attention!"

Ici, les raisons évoquées ne sont nullement d'ordre pratique mais d'ordre esthétique. (Autant le dire de suite, avec le paragraphe suivant, c'est la même chose.) J'en veux pour preuve que les Américains, les Anglais, les Allemands, les Russes..., collent généralement la ponctuation au mot ou groupes de mots qui précèdent et/ou qui suivent¹. Devons-nous pour autant en conclure qu'ils n'ont aucun esprit pratique ?

Et nos ancêtres typographes-imprimeurs, qui ne collaient pas la ponctuation basse, manquaient-ils d'esprit pratique ?

Cölnische Antiqua

**Vita quid est hominis? Spes
& formido futuri;
Mœſticiæ multum, lætiti-
æq; parum.**

Cicero Antiqua

**O quàm compositum reddit omnem
corporis ſtatum diſciplina! Cervicem ſub-
mittit; ponit ſupercilia; componit vultum;
ligat ocnlos: Cachinnationes cohibet; mo-
deratur linguam; frenat gulam; ſedat iram;
format inceſſum. Bernh.**

ROMAINS
Grabe Canon
**Fœcundior
est culta exi-
guitas, quam
magnitudo ne-
glecta. Pallad.**

De gauche à droite, et de haut en bas :

Gros canon romain (285)², celui de Guyot, vers 1546 (*Printing Types*, R.7).

Petit paragon romain (133)³, celui de Garamont, avant 1561

(*Early Inventories*, p. 62-63); Dreyfus, II, p. 3, n° 20).

Cicéro romain (83)⁴, celui de Haultin, vers 1549 (cf. A. F. Johnson dans *The Library*, 4^e série, t. XIX, 1938-1939, p. 173-175, qui l'attribue à Granjon; l'attribution à Haultin a été établie par H. D. L. Vervliet).

(Dans J. HORNSCHUCH, *Orthotypographia*, édit. des Cendres, p. 97, 99 et 101.)

L'ESPRIT DES LETTRES



anta est hoc tempore in toto terrarum orbe linguarum multitudo, tanta varietas, ut qua aetate hominum animi ad mutuam intelligentiam societatemque inter se ineundam impensius feruntur, graviora eorum studiis impedimenta communi quodam fato obtare videantur. Quae enim restat felicissimo hoc nostro aevo detegenda natio, quae novae coloniae deducendae, quae inaudita cum diffitissimis regionibus ineunda commercia, quae conquirenda demum remotioris vetustatis monumenta? Magnis

BODONI, *Epithalamia exoticis linguis reddita*, Parme, 1775⁵.

(Extrait de Rémy PEIGNOT, « L'esprit des lettres », dans CERT, *De plomb, d'encre & de lumière*, p. 122.)

La Tour fut bâtie en deux ans, les fondations, à 15 mètres de profondeur, terminées le 30 juin 1887, le drapeau planté en 1889. La Tour avait coûté 7.800.000 francs; la même année, elle était payée et au delà; ses fondations avaient remué 31.000 mètres cubes de terre et absorbé 12.000 mètres cubes de maçonnerie. Dans sa seule partie métallique, elle pesait 3 millions de kilogrammes jusqu'au premier étage et 4 millions de kilogrammes du premier au sommet. Toutes les pièces avaient été façonnées d'avance à Levallois-Perret et posées sans retouche. Quarante dessinateurs et calculateurs avaient, en deux ans, consommé 5.000 mètres de papier à dessin pour l'établissement des 15.000 pièces différentes qui composent la Tour et pour ces 15.000 pièces, 2.500.000 rivets avaient été nécessaires. Sa peinture avait exigé 32 tonnes de peinture métallique spéciale -- opération qui se renouvelle tous les dix ans : coquetterie et entretien. Hors la rouille, la Tour ne connaît pas d'ennemi, le vent n'a pas de prise sur la dentelle de sa charpente. Contrairement à la croyance généralement répandue, la Tour ne vibre et n'oscille pas (10 centimètres maximum sous l'action d'un vent théorique de 110 kilomètres à l'heure). La chaleur seule a une certaine action sur elle -- elle grandit de quelque six centimètres sous une température de 25° et son sommet décrit un huit assez compliqué selon que ses faces sont successivement exposées au soleil ●

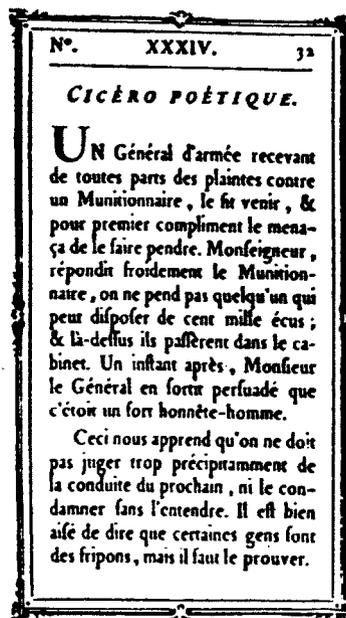
Extrait de CERT, *De plomb, d'encre & de lumière*, p. 28.

Cet exemple a été choisi par Raymond GID pour illustrer la couleur de la page (le gris typographique). Cet extrait est censé symboliser « la pesanteur de la tour Eiffel, évoquée lors de son cinquantième [1939] », écrit-il. Effectivement, on voit bien que « [...] le vent n'a pas de prise sur la dentelle de sa charpente ». Mais passons. Comme vous pouvez le remarquer, les points-virgules sont collés, le point, lui, est parfois plutôt décollé, etc. Quant à la composition des nombres, quelle logique : deux, six, huit, dix, quarante... mais 3, 10, 32, 110, etc. ; les coupures aussi. Quant aux -- au lieu des -, c'est très

Les exemples ci-contre et ci-dessous sont tout aussi évocateurs.

D Onques le dis
Qu'il ya huit let
Tres qui fement a nô
Bre, Cest a scanoir,
Deux vocales. I. &. V
Deux Semiuocals
L. &. M. Trois
Mutes. C. D. &. Q.
Et vne double Con
sonne. X. Le l seul est
mis pour vng. Quant
il est double, il en
vault deux. Quant il
est triple, il fait trois.
Et quant il est qua
duple, il signifie
quatre. Et notez quil
ne se multiplie plus
oultre avec soymes
mes. Il se multiplie
avec les autres dites

Extrait de l'ouvrage de
 Geoffroy TORY, *Champ Fleury*¹.



Page du *Manuel typographique de*
 Fournier le Jeune (1764-1776)².

Bref, je ne vois pas en quoi « les guillemets français, avec leurs espaces encloses [seraient] plus cohérents avec le reste de la pratique typographique française de la ponctuation » que les guillemets anglais qui, eux aussi, font partie de la ponctuation haute. Car, je le répète, utilisés dans un texte français, les espaces placées avant et après les “ ” doivent suivre les règles françaises. Lorsqu'un mot étranger passe dans la langue, il est traité comme un mot français et non comme un mot étranger que je sache³. Je ne vois donc pas très bien ce que vient faire ici la cohérence.

Cela dit, arrêtons-nous un instant sur ce premier paragraphe, dont la rédaction est digne des meilleurs sophistes. Écrivons-le dans l'ordre : « En France, on ne met pas d'espace avant la ponctuation basse (point, virgule), mais une espace justifiante après. Par contre, on en met une avant et après⁴ la ponctuation haute (point-virgule, deux-points, points d'exclamation et d'interrogation et guillemets). » Point ! Car, à moins de décider une exception à la règle des espaces pour les “ ” – qui, nous l'avons vu n'a aucun

certainement volontaire : pour montrer que la charpente métallique n'est pas recouverte d'un quelconque matériau ? Ce qui explique que le vent...

1. La 16^e ligne n'est pas justifiée. Là non plus la ponctuation n'est pas uniforme, etc. Quant au *Con* !

2. En dehors de la ponctuation, voyez la division des mots en fin de ligne (*ca-*, *con-*) et le blanc résiduel de la dernière ligne de la page (2 mm). Sans parler de la majusculette, etc.

3. Un de mes professeurs de naturopathie avait coutume de dire : « Lorsque vous mangez de la viande de cochon, par exemple, votre organisme la transforme, l'assimile... En d'autres termes, vous ne devenez pas pour autant un cochon. » C'est que la création – la nature si vous préférez – a été bien pensée!...

4. Il n'était pas inutile de rappeler ici de quels types d'espaces (au féminin, puisque nous sommes en typo) il s'agit. (Voir pages 15 et suivantes.)

1. C'est que de telles âneries... font école : « Les guillemets français sont plus précis que les guillemets anglais ; en effet, ils montrent bien si l'on se trouve au début de l'élément mis entre guillemets (guillemets ouvrants : «) ou à la fin (guillemets fermants »). Les guillemets anglais sont au-dessus de la ligne alors que les guillemets français sont sur la ligne. » (Raymond JACQUENOD, *La ponctuation maîtrisée*, p. 197.) Sérieusement, dois-je commenter ? — « Les guillemets : Ils existent sous deux formes utilisées indifféremment : les guillemets français (« ») et les guillemets anglais (“ ”). La forme française est cependant nettement préférable parce que plus lisible et plus facile à composer [le dire, voilà qui est honnête!] en ce qui concerne le guillemet ouvrant (des virgules retournées dans la forme anglaise). » (AUGER Daniel, *Préparation de la copie, correction des épreuves*, p. 175.) — « Les Anglais remplacent les guillemets par deux virgules retournées. La méthode française nous paraît préférable et plus élégante. » (*Le Grand Dictionnaire Larousse* du XIX^e siècle, tome 6.) Pourquoi ? Il ne le dit pas. (Nous verrons en quoi les guillemets dits « français » présentent parfois moins d'inconvénients que les autres sortes de guillemets.)

2. « Quant au vitriol, bof, je n'ai pas trouvé Méron si méchant que ça (c'est vrai que je ne fais pas partie du milieu visé). Le ton est peut-être excessif par bouts, mais les accusations ne sont pas gratuites : il les appuie généralement sur des faits, des exemples. » Ces propos sont dus à un abonné de la « Liste typographie » d'*Internet*. Vous l'avez compris, il n'est pas typographe. « D'où y sort, lui ? Au diable, les chercheurs !... » Il faut comprendre les typos.

3. Lors du débat du 6 mai à l'école Estienne, j'ai illustré cette aporie par l'exemple suivant. Un finaliste d'une des fameuses dictées de B. Pivot a eu un sans-faute au bénéfice du doute : le trait de fin de ligne était-il un trait d'union ou une division ? La réaction de J.-P. Colignon, chef correcteur au *Monde*, ne s'est pas fait attendre : « Alors ça, ce n'est pas possible [sous entendu, vous dites n'importe quoi], pour la bonne raison que le « comité de correction » a interdit tout trait

fondement —, une fois qu'on a écrit cela, au nom de quoi peut-on affirmer que « les guillemets français, avec leurs espaces encloses, sont plus cohérents avec la pratique typographique française de la ponctuation »¹ ? J'ai déjà eu l'occasion de signaler bien des incohérences de la grammaire typographique, ce que les typographes un peu sérieux et objectifs reconnaissent volontiers dès lors où elles ne leur sont pas imputables². Ici, il ne s'agit plus d'incohérences mais d'aporie³.

d'union ou division en fin de ligne. » Des millions de téléspectateurs et les spectateurs présents dans la salle ont été témoins de cet épisode. À l'époque, je n'ai enregistré aucune réaction de la part de J.-P. Colignon ou de ses collègues du comité. Mais passons sur sa réaction du 6 mai et son couplet sur les propos tenus par B. Pivot : « C'est médiatique ! », etc.) Ce qu'il y a d'intéressant dans cette remarque de J.-P. Colignon — peu flatteuse pour lui — c'est qu'elle illustre parfaitement mon propos. Ainsi, lorsque j'affirme que nombre de typographes et de correcteurs contemporains confondent certains caractères entre eux — nous l'avons vu ici et le reverrons encore avec les < > et les < > —, les membres de ce comité en apportent la preuve. Car, pour éviter tout quiproquo, il suffit tout simplement d'interdire la division des mots en fin de ligne. En effet, où peut-on trouver ce signe de ponctuation du mot qu'est le trait d'union (« considéré comme tel parce qu'il intervient entre deux unités ou deux parties d'unités graphiques », explique Nina Catach) sinon entre deux mots, voire groupe(s) de mots ? Quant à la division, qui sert à couper un mot en fin de ligne pour permettre précisément la justification de cette dernière (ce n'est d'ailleurs pas le seul procédé de justification d'une ligne), ce qui la différencie du trait d'union, n'est-ce pas son côté « volatile » ? (En cas de remaniement du texte, contrairement au trait d'union, elle disparaît. Et c'est un point capital.) C'est pourquoi, poser la question : « Est-ce une division ou un trait d'union ? n'a aucun sens. Car, ou le mot de fin de ligne est incomplet, et nous sommes en présence d'une division ; ou le mot forme un tout et peut être utilisé seul, et alors le trait qui le termine ne peut être qu'un trait d'union. Raison pour laquelle je ne vois pas très bien au nom de quoi des correcteurs, dussent-ils être chef correcteur je ne

sais où, peuvent se permettre d'interdire à un candidat... de placer un trait d'union en fin de ligne. Ce n'est parce qu'ils ont des limites qu'ils doivent pour autant limiter le mode d'expression des autres. C'est non seulement un abus de pouvoir, c'est STU-PI-DE. (Le mot qui précède, par exemple, ne comporte ni trait d'union ni division : « Le trait — et ici nous ne pouvons vraiment plus l'appeler *trait d'union* — indique que l'on doit lire un mot ou un passage en scandant les syllabes, en les accentuant toutes. [...] Manifestement, le trait fait office de signe de ponctuation et détermine des éléments mélodiques et prosodiques. » (Albert DOPPAGNE, *La bonne ponctuation*, p. 56.) Ce qui me permet d'affirmer que, comme d'autres, J.-P. Colignon, chef correcteur au *Monde*, ne fait toujours pas la différence entre un *trait d'union* et une *division*, et cela après des dizaines d'années d'expérience. Ainsi, dans *La ponctuation, art et finesse*, il écrit page 58 : « Dans les problèmes de mots croisés (et dans les solutions), chaque chiffre sera précédé d'un tiret, cela pour aérer la composition typographique. [...] Remarque : 1° après chaque chiffre, les différentes définitions relatives à une même ligne de la grille sont généralement séparées par des « points-virgules », parfois r e m p l a c é s par des traits d'union [en langage typographique : des « divisions »]. » (J'ai respecté la typographie.) À « Tirez ou trait d'union ? », J. Drillon (*Traité de la ponctuation française*, p. 339) explique qu'« on n'emploie pas le tiret pour séparer deux dates significatives, deux lieux, mais la « division » (trait d'union). [...] En revanche, si l'un des deux termes contient une (ou plusieurs) virgule(s), on emploie le tiret. » Furetière et Littré assimilent le tiret au trait d'union, et le définissent comme une « division » (« dive »), nom typographique donné à ce signe. Si R. Jacquenod (*La ponctuation* ▶